

Octobre 2026
Cession

La tôlerie **ANDRÉ VANDEVELDE** se soude à un nouveau dirigeant



MBA Capital Lille a accompagné la holding AXHOLD, détenue par Xavier Theillier, dans la cession de 100 % des titres d'ANDRÉ VANDEVELDE à Stéphane Jeannin, via sa holding SISHOLD. Implantée à Lomme, dans la métropole lilloise, cette entreprise spécialisée dans la tôlerie et la mécanosoudure entame une nouvelle étape de son développement avec un repreneur fort de plus de 25 ans d'expérience industrielle.



Xavier Theillier - Stéphane Jeannin

ANDRÉ VANDEVELDE : près de 50 ans de savoir-faire en tôlerie et mécanosoudure

Fondée en 1976 et reprise en 2005 par Xavier Theillier, ANDRÉ VANDEVELDE est spécialisée dans la fabrication sur mesure de pièces métalliques et d'ensembles mécano-soudés en acier, aluminium et inox.

L'entreprise intervient dans la découpe laser, la tôlerie, la chaudronnerie, la serrurerie et la fabrication de gaines de ventilation pour le génie climatique. Avec 7 collaborateurs et un parc machines intégré, elle maîtrise ses opérations de fabrication sans recourir à la sous-traitance.

ANDRÉ VANDEVELDE réalise 1,35 M€ de chiffre d'affaires et compte 120 clients professionnels issus notamment de l'industrie, du bâtiment, des collectivités et du génie climatique.

« J'ai repris la société André VANDEVELDE dans un contexte difficile en 2005. Après l'avoir structurée et développée pendant plus de 20 ans, j'ai souhaité transmettre ma société à un repreneur qui serait en capacité de poursuivre le projet d'entreprise et de répondre aux attentes de nos clients tout en conservant les valeurs humaines qui nous animent. » Xavier Theillier, cédant

Stéphane Jeannin reprend ANDRÉ VANDEVELDE après 25 ans d'expérience industrielle

Fort de plus de 25 ans d'expérience industrielle, notamment chez VALEO, PRONAL et CERLAND, Stéphane Jeannin a occupé des fonctions de direction d'usines et de filiales. Il est également titulaire d'un Executive MBA de l'EDHEC.

Son projet était de reprendre une PME industrielle implantée à proximité de Lille, disposant d'une équipe expérimentée, d'un savoir-faire technique et d'un potentiel de développement. ANDRÉ VANDEVELDE répondait à ces critères, tant par son activité de fabrication sur mesure que par la diversité de sa clientèle.

« La société André VANDEVELDE répondait précisément à mes critères de recherche et mes échanges avec son ancien dirigeant Xavier THEILLIER nous ont permis de rapidement trouver un accord. » Stéphane Jeannin, repreneur

MBA Capital Lille accompagne la cession de 100 % des titres d'ANDRÉ VANDEVELDE

Mandaté par Xavier Theillier, MBA Capital Lille, représenté par Nicolas Bonnel, a réalisé une analyse stratégique de l'entreprise avant d'organiser un processus de mise en marché compétitive auprès d'acquéreurs qualifiés. Le projet de reprise porté par Stéphane Jeannin s'est distingué des autres offres.

Finalisée le 16 octobre 2026, la cession comprend 100 % des titres d'ANDRÉ VANDEVELDE. Xavier Theillier accompagne le repreneur pendant une période de transition afin d'assurer la continuité de l'activité et la transmission des savoir-faire.

Les conseils de l'opération

Conseils cédant

Conseil M&A : MBA Capital Lille - Nicolas Bonnel

Conseil juridique : Me Frédéric Simonet - THERET & ASSOCIÉS

Expert-comptable : Luc Hemelsdael - TGS France

Conseils repreneur

Conseil financier : François Delbecq - PANSARD & ASSOCIÉS

Conseil juridique : Me Kevin Polyn - PLEDGE LAW

Financement bancaire : Charlotte Van Hauwaert - BANQUE POPULAIRE DU NORD

Financement et garantie : Mezgui Isenc - BPIFRANCE